



Communiqué

Grève à la SORMAR : FORCE OUVRIERE gagne au tribunal!

Depuis mercredi 4 mars 2026, les remorqueurs de la SORMAR au Grand Port Maritime de ROUEN sont en grève, à l'appel du Syndicat FO Manche Mer du Nord, pour obtenir la juste revalorisation de leurs salaires.

Cette revalorisation doit tenir compte de l'inflation et de la hausse de l'activité du remorquage de ROUEN tout au long de l'année 2025.

L'armateur refuse tout dialogue voire joue la provocation en proposant des augmentations clairement insuffisantes.

Après 5 jours de grève, les marins ont commencé à subir des remises en cause de leur droit de grève, par une réquisition lundi 9 mars 2026 et surtout par le recours, par le GPM de ROUEN, à une entreprise extérieure au port pour procéder à des entrées et sorties de navires.

C'est inadmissible!

Notre organisation est immédiatement intervenue auprès des autorités portuaires et du ministère pour dénoncer un contournement grave du droit de grève.

Face à la détermination des salariés grévistes, la société SORMAR, du groupe THOMAS SERVICES MARITIMES (TSM) refuse toujours la négociation et a attaqué le syndicat FORCE OUVRIERE Manche Mer du NORD au tribunal judiciaire pour grève illicite.

Le jugement en référé, rendu ce vendredi 13 mars 2026, donne raison à FORCE OUVRIERE!

La FEETS FO salue le courage des marins engagés dans cette bataille pour leurs droits et apporte tout son soutien au syndicat FO Manche Mer du Nord.

La FEETS FO appelle la SORMAR à sortir de sa stratégie délétère et à revaloriser les salaires comme il se doit.

Contacts :

Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général : 01 44 83 86 20

Etienne CASTILLO, secrétaire général adjoint - transports maritimes portuaire et aérien :
06 37 92 06 43

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



✉ contact@feetsfo.fr

💻 www.feetsfo.fr

☎ 01 44 83 86 20

📠 01 48 24 38 32

